

**Segment de l'ECOSOC dédié aux activités opérationnelles de l'ECOSOC**

**Dialogue de haut-niveau avec le SG sur la mise en œuvre de la résolution**

**QCPR (20/05, 15h-18h)**

**Projet d'intervention de M. Jay Dharmadhikari, représentant permanent  
adjoint de la France**

M. le Secrétaire général,

M. le Président,

Permettez-moi d'abord de vous remercier ainsi que la vice-présidence polonaise de l'ECOSOC pour l'organisation de ce segment central sur la réforme et la réorganisation des activités de développement des Nations unies.

Pour la France, les choses sont claires : le système de développement des Nations unies reste plus que jamais la colonne vertébrale de la solidarité internationale. Cela suppose trois choses :

- **D'abord, un leadership clair sur le terrain, et une division efficace des tâches.** Avec ses partenaires européens, la France soutient avec constance le déploiement de coordonnateurs résidents, dont la mission première doit être de faciliter un dialogue politique entre les pays hôtes et les agences, et surtout de faire advenir ce « tour de table onusien » dont les projets complexes ont le plus besoin, y compris du point de vue financier.

- **Ensuite, la poursuite des gains d'efficience.** La France se réjouit que 596 millions de dollars aient pu être économisés en 2024. Alors que nous souhaitons une réforme ONU80 la plus ambitieuse possible pour libérer de nouvelles marges d'action pour le système de développement, il est essentiel de poursuivre ces efforts en capitalisant sur les « plateformes opérationnelles » dont il bénéficie, comme le PNUD, et de mettre les processus d'agrégation de données au service de l'impact sur le terrain.
- **Enfin, une action ciblée.** Le système de développement des Nations unies consacre aujourd'hui 50% de ses ressources aux pays les moins avancés, et 41% au continent africain. Continuons de protéger en priorité les pays les plus vulnérables, afin qu'aucun d'eux n'ait à choisir entre croissance économique et protection de la planète.

M. le Secrétaire général,

En tant que 5<sup>ème</sup> contributeur mondial à l'aide publique au développement et fervent défenseur du multilatéralisme, la France est attachée à consolider une action de développement des Nations unies ancrée dans les aspirations nationales, plus efficace et adéquatement financée. Nous soutiendrons tous les efforts en ce sens dans le cadre d'ONU80.

Je vous remercie./.